



Adhérent(e) Fille ou Garçon

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse principale :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail (obligatoire).....

Inscription au club pour la saison 2023/2024, correspondant au calendrier (ci-après), au tarif de 180€ :

- Mercredi Matin (10h - 12h) pour les 7/8 ans et 9/10 ans

- Mercredi après midi (14h30 - 17h) pour les 11 ans et +

MINEURS - AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....père, mère, tuteur de

.....

- atteste de l'aptitude du pratiquant à s'immerger et à nager au moins 25 m pour les moins de 16 ans et au moins 50 m à partir de 16 ans.

- atteste d'aucune contre-indication médicale quant à la pratique des activités sportives.

- autorise l'enfant à participer à toutes les activités organisées par Presqu'île Aventures Telgruc.

- autorise les médecins à faire pratiquer sur lui (ou elle) tous les soins médicaux et chirurgicaux en cas d'urgence.

- La responsabilité des organisateurs ne s'étend pas en dehors des cours.

Bon pour autorisation parentale.

Date : **Signature** :

J'autorise Presqu'île Aventures à utiliser des photos ou vidéo pouvant m'identifier à des fins publicitaires et promotionnelles de leur activité : **oui** **non**



CALENDRIER pour la saison 2023/2024

Automne :

Septembre	Octobre
Mercredi 13	Mercredi 4
Mercredi 20	Mercredi 11
Mercredi 27	Mercredi 18
	Semaine club 5 demi-journées du lundi 23 au vendredi 27, les horaires reste les mêmes que le mercredi.

Printemps :

Avril	Mai	Juin
Mercredi 10	Mercredi 15	Mercredi 5
Mercredi 17	Mercredi 22	Mercredi 12
	Mercredi 29	Mercredi 19
		Mercredi 26

Rappel des horaires : Mercredi **matin 10h 12h** et Mercredi après midi **14h30 17h**

Conditions Générales

MODALITÉS :

- Choisir votre créneau horaire en fonction de l'âge et nous contacter pour connaître les disponibilités. Pour l'inscription, fournir :
 - la fiche adhésion,
 - le règlement (possibilité de régler en 3 X)
 - Un certificat médical de non contre indication a la pratique des sports terrestres et nautiques.

ASSURANCE :

Vérifier auprès de votre assureur que votre contrat prévoit la couverture individuelle accident.

ÉQUIPEMENTS :

- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour les sports nautiques, même par beau temps. Il est fourni par Presqu'île Aventures.
- Prévoir des vêtements chauds (coupe-vent), chausson néoprène de type : [Chausson junior 500 3mm noir rouge OLAIAN | Decathlon](#), et une tenue de sport.
- Prévoir une combinaison intégral de type : [Combinaison Intégrale 4/3mm 900 junior OLAIAN | Decathlon](#).

AUTRE :

- Presqu'île Aventures décline toutes responsabilités en cas de vol, et notamment dans les vestiaires.
- Des séances peuvent être annulées en cas de météo dangereux.